



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RATP : metro

Question écrite n° 11043

Texte de la question

M Georges Mesmin appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la dégradation des stations de metro parisiennes, sur l'état de saleté, que déplorent les utilisateurs et sur l'insécurité qui semble s'y instaurer. Il lui demande instamment de prendre d'urgence les mesures qui semblent s'imposer.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer est particulièrement attentif aux problèmes d'hygiène et de sécurité sur les réseaux de transports en commun. Plusieurs mesures sont mises en œuvre pour assurer le confort des usagers ; d'autres permettent de lutter contre le vandalisme et la violence. C'est ainsi qu'afin d'améliorer la salubrité du metro, la RATP a confié le nettoyage des installations à une société unique qui s'équipe progressivement de moyens techniques modernes. Le contrat liant cette société à la RATP lui fait obligation d'obtenir des résultats de niveau croissant au fil du temps ; le respect de cette obligation de résultat est sanctionné financièrement. Le degré de propreté du metro est mesuré périodiquement à l'aide de certains paramètres : ces mesures ont permis de constater un progrès sensible. Les grèves de ces derniers mois ont affecté sensiblement ce résultat ; mais, avec la fin du conflit, le retour à un niveau de propreté satisfaisant devrait être obtenu assez rapidement. Parallèlement à cette politique de nettoyage, des actions ont été engagées, aussi bien sur le plan technique qu'au niveau juridique, pour dissuader les auteurs de graffiti. Par ailleurs, d'importants moyens ont été mis en œuvre pour l'amélioration de la sécurité dans le metro, où elle est assurée à la fois par les agents du service de surveillance de la Régie au nombre de 300, par les policiers appartenant aux brigades de surveillance du metro au nombre de 386, et par 75 à 150 gendarmes mobiles ou CRS. Par ailleurs, les 9 000 agents de la RATP en contact permanent avec le public contribuent de manière importante à la sécurité du public. Cette synergie a entraîné une baisse des agressions dans le metro et le RER : en 1988, elles ont baissé de 18 p 100 par rapport à 1987 (2 686 agressions en 1987, 2 196 en 1988). Un renforcement de la collaboration de tous ces personnels doit rendre le metro encore plus sûr. En outre, pour lutter encore plus efficacement contre la délinquance, la préfecture de police va mettre en place dans quatre commissariats de Paris un service de police judiciaire spécialisé dans le traitement des interpellations effectuées dans le metro.

Données clés

Auteur : [M. Mesmin Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11043

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 1989, page 1335